

Réunion des documentalistes du bassin de Bagnols-sur-Cèze

Compte rendu de la réunion du mardi 6 décembre 2011 au collège du Bosquet de Bagnols-sur-Cèze

9h : accueil des documentalistes par Monsieur le Principal du collège du Bosquet, M. Vaissière.
Présentation du collège, de ses spécificités et des grandes lignes du projet d'établissement.

9h30 : Tour de table : accueil des « nouveaux » et de Mme Florence Lavrut, documentaliste au CDDP de Nîmes.

1. Plan de formation e-sidoc pour le bassin de Bagnols

Date de formation arrêtée au 28 février 2012 au CDDP de Nîmes.

Inscriptions doivent être faites par le chef d'établissement.

Il a été souligné la difficulté de la mise en route de cette formation : plus de 6 mois pour qu'elle soit acceptée. Bagnols étant un petit bassin, la DAFPEN semble réticente à organiser une formation pour seulement 12 personnes.

Peut-être pourrait-on rattacher les documentalistes du bassin de Bagnols à un autre bassin afin de pouvoir bénéficier aisément des formations dispensées par le CDDP/CRDP ?

2. Présentation de la journée inter-catégorielle du mercredi 29 février 2012 au lycée Philippe Lamour par Florence Lavrut.

Journée ayant pour thème l'autorité et visant à rassembler autour de ce thème les chefs d'établissements, les CPE et les professeurs-documentalistes.

3. Questions sur les évolutions dans le métier :

- Note de rentrée des IA-IPR EVS invitant au rapprochement des services CDI-Vie scolaire.

Un fait dans les établissements ? Des expériences ?

Concernant la ½ journée de réunion de bassin commune avec les CPE :

Florence Lavrut explique cette action par la volonté de l'inspection de créer un espace Vie Scolaire, les CPE n'ayant plus depuis quelques années de coordination de bassin.

Une demi-journée de réunion commune avec les CPE du bassin serait un moyen privilégié d'initier des partenariats renforcés et s'imposerait comme un prolongement logique des réflexions menées au cours de la journée inter-catégorielle du 29 février.

- Concernant l'évolution du métier et les learning center:

Inquiétudes de l'ensemble des documentalistes suite aux messages diffusés sur la liste CDIdoc ainsi qu'à la lecture des textes PACIFI, des messages diffusés sur le blog des Trois couronnes et du rapprochement qui apparaît un peu « forcé » entre les professeurs-documentalistes et les CPE, suite au courrier de rentrée des IA-IPR Vie scolaire.

Inquiétudes renforcées à la lecture de l'édito de l'Onisep et de l'interview de Monsieur Veyran.

Tour de table autour de la question de l'importance d'une pédagogie de recherche de l'information et des expériences de chacun.

La circulaire de mission de 1986 n'apparaît pas pour l'ensemble des participants comme si dépassée. Bien au contraire : renforcer l'accompagnement des élèves dans la recherche d'informations et la connaissance des outils s'avère toujours être une nécessité forte. Ces compétences ne peuvent être développées chez les élèves que par la mise en situation répétées lors d'activités accompagnées et guidées.

Quid du Learning Center ?

Florence Lavrut précise qu'il s'agit d'un lieu où l'information est en libre accès aux élèves. Le documentaliste ne serait là que pour gérer cet accès à l'information. Une expérience de Learning Center en milieu scolaire est en cours dans les Pyrénées orientales. Pas d'informations supplémentaires pour l'instant.

L'évacuation de la notion de pédagogie du rôle du professeur-documentaliste irrite et choque car au collège, l'autonomie des élèves face à l'information notamment numérique est utopique sans un minimum de situations d'apprentissage et de contenus pédagogiques.

4. L'ordinateur portable en Seconde au CDI :

La région a équipé à la rentrée 2011 tous les élèves de Seconde d'un ordinateur portable dans le cadre de la mise en place de l'ENT et afin de réduire la fracture informatique. Les CDI du lycée du bassin sont équipés de bornes WIFI. Les documentalistes s'interrogent sur ce qu'elles doivent laisser faire aux élèves installés au CDI. (Certains élèves ayant déjà débloqués leur ordinateur afin d'y installer des jeux dessus) Ont-elles un droit de regard sur le contenu des activités faites au CDI ? Il est souligné que dans un lieu éducatif, les élèves n'ont pas le droit de faire autre chose qu'une activité en lien avec leurs apprentissages.

Au niveau des collèges, la mise en œuvre de l'ENT s'avère plus difficile : sur les 9 collèges du bassin, seul le collège de Roquemaure est entré dans l'ENT.

5. Mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)

Exemple du collège de Roquemaure où le PDMF est mis en place via l'ENT.

14H : Florence Lavrut, documentaliste au CDDP du Gard :

6. Nouveautés de la version 2.21 de BCDI

7. Présentation de ressources nouvellement disponibles :

- **La carte des ressources culturelles locales**
Pour aider au montage de projets culturels et trouver des partenariats adaptés ainsi que la liste des organismes culturels agréés à recevoir des élèves.
<http://www.cndp.fr/carte-des-ressources/rcvisu/CNDPconsult.asp>
- **Le site Petite histoire des arts**
<http://www.crdp-montpellier.fr/produits/petiteshistoires/>
Réalisé par un professeur d'IUFM, Mme Léonard.
- **La Banque de séquences didactiques**
<http://www.crdp-montpellier.fr/bsd/>

Banque contenant des vidéos de séquence d'enseignement en classe sur des points précis de programme.

Réalisée par le CRDP/CNDP en collaboration avec l'IUFM.

Des enseignants y expliquent leur démarche auprès des élèves.

Des ressources destinées aux professeurs en activités ainsi qu'aux futurs enseignants.

A terme, la banque de séquences didactiques fera partie d'un grand portail de ressources pour l'enseignement dédié à la formation initiale et continue.

8. Présentation des « coups de cœur » lecture côté documentalistes et des succès auprès des élèves.

Fin de la journée !

*Magali Roussinol
Coll. Bernard de Ventadour
Bagnols-sur-Cèze*